

la démocratie, de la survivance des petits peuples, ils ont l'impérieux devoir de redoubler de zèle et d'ardeur, après la guerre, pour induire les chefs de nation à tenter un essai loyal et complet d'un nouveau régime de vie internationale.

Ce régime n'aboutirait-il qu'à éloigner et amoindrir les causes de conflit armé, à rendre la guerre moins sauvage et moins dévastatrice, ce serait un immense progrès sur l'état de choses antérieur à la guerre.

Mais, me direz-vous, que peut faire le Canada pour agir sur l'opinion et la pratique des autres nations? Beaucoup plus que vous ne le pensez, pourvu qu'il sache comment s'y prendre, pourvu surtout qu'il veuille agir. C'est ici que s'impose l'action collective des nations d'Amérique. Elles ont toutes un égal intérêt à faire triompher ces principes et ces pratiques de droit nouveau. Elles en ont déjà, les Etats-Unis surtout, fait l'application partielle.

Si nous unissons nos efforts à ceux des Etats-Unis et des républiques sud-américaines, si nous entraînons avec nous les autres nations britanniques d'outre-mer, nous pourrions exercer une pression considérable sur l'action de la Grande-Bretagne et, par elle, sur les autres nations européennes, pour faire adopter un nouveau code de lois internationales.

Arbitrage — Désarmement — Immunité du commerce maritime

Les Etats-Unis sont tout désignés pour préconiser le principe de l'arbitrage. Quels que soient leurs fautes antérieures ou leurs mobiles récents, ce sera l'éternel honneur des Américains d'avoir fait plus que tout autre peuple pour introduire ce principe dans la pratique du droit international.¹ Au lendemain de la guerre, ils n'auront pas trop de peine à le faire accepter, en théorie. Les apôtres de la force brutale, les Bernhardis allemands, anglais, russes, français ou canadiens, s'en accommoderont, en se disant *in petto* qu'il sera toujours facile, dans la pratique, de se dérober aux engagements pris et de mettre de nouveau les peuples aux prises.

L'article le plus difficile à faire passer sera le désarmement, ou même la simple réduction des préparatifs de guerre, — précisément parce que ce serait la sanction pratique des promesses de paix. Il n'y a qu'un moyen d'y parvenir, c'est de briser l'infamante coalition des intérêts liés à la fabrication des armements. C'est là la véritable menace perpétuelle de guerre. Songez donc

¹ Les Etats-Unis ont signé plus de traités d'arbitrage universel que toute autre nation.